

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Régional du 25 novembre 2024

Présents : P. Baudat, C. Caussignac, T. Delmas-Sirven, F. Dreux, M. Faivre-Dupaigre, O. Galland, A. Kahn, JC. Olivan, L. Pannetier, E. Perekrestow, E. Reneaume, J. Sabbah,

Invitée : D. Olivan

Excusé : D. Festor

La séance s'est ouverte à 9h00 sous la présidence de A. Kahn.

1) Approbation du PV du CR du 16 octobre 2024/

Le correctif demandé par L. Pannetier sur le montant de l'abonnement Teamviewer a été pris en compte. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Actualités

A. KAHN fait un point sur la réunion des Présidents de Comité qui s'est déroulée à Paris. Le fait que le comité LR soit représenté a été apprécié.

Suite à la révision des statuts, le Conseil des Présidents et/ou le Conseil Fédéral devront être consultés avant toute décision importante du Comité Directeur de la FFB.

Alain Kahn et Thibault Delmas-Sirven ont participé à l'assemblée Générale de la FFB :

- L'AGO : rien de particulier mis à part un déficit toujours important de la FFB, de 649 000 €.
- L'AG électorale : la liste unique de Franck Riehm a été réélue. 2 représentants du Comité LR ont été élus. Ils se présentaient en candidats indépendants : T. Delmas-Sirven premier élu et R. Vansummen du Bridge Club Stéphanois.

Le Tableau de Bord du Comité LR au 31 octobre montre un retard sur le nombre de licences et une fréquentation en baisse : respectivement de 20% et de 30% par rapport à 2018 (année pré-covid). Les résultats au niveau de la FFB sont dans la même tendance.

3) Questionnaire.

32 clubs ont répondu, représentant 79% des licenciés. Certains clubs ont prévu de le faire, d'autres ont du mal techniquement. Ils seront contactés ou visités : Saint-Clément, Moulin à Vent, Pézenas, Castries, Vaunageol etc.

Alain Kahn présente les résultats principaux avec un .ppt réalisé avec Françoise Dreux et Migueline Faivre-Dupaigre:

- Le moral est en berne : 72% des présidents ne sont pas confiants sur l'avenir du bridge en France dans les 10 ans à venir.
- En général, les clubs jouent 2 tournois par semaine en journée. Les tournois du soir ou du week-end sont l'exception.
- Le tarif pour 70% des clubs se situe entre 2 et 3 €.
- 24% des clubs ne disposent pas de machine à distribuer. La Dealer 4 est un peu plus fréquente que la Bridge Sorter. La question reste à l'étude de disposer au Comité d'une machine de dépannage, avec un service au Comité.
- 24% des clubs n'ont pas d'école de Bridge, 45% des clubs proposent des cours gratuits. Peu de cours sont proposés le soir. Après échange, les meilleures pratiques à préconiser pour les cours débutants ressortent à des cours payants, avec 5 séances d'essai gratuites, et avec un règlement au trimestre. A noter : cette année la FFB ne remboursera que 5 cours gratuits au lieu de 10 mais le tarif remboursé passera de 2€ à 4€. La procédure fera l'objet d'un article dans un prochain numéro de la newsletter des dirigeants
- Concernant les compétitions, le taux de satisfaction sur l'organisation et les horaires de compétition est très élevé ainsi que sur le guide.
- Le challenge du soir (10 séances à jouer après 19h00) ne rencontre pas un grand succès. C'est un sujet à travailler, les tournois du soir sont importants pour recruter des joueurs qui travaillent.
- Locaux : certains clubs bénéficient de locaux gratuits, souvent partagés avec d'autres associations, d'autres doivent les payer. Pour quelques clubs, la taille insuffisante des locaux est un frein au développement du club.
- Le nouveau système de classement est généralement mal compris. Ce système pourrait encore évoluer.
- D'autres thèmes sont détaillés, communication des clubs, situation financière, commission des litiges....

Décision : Une restitution des résultats sera réalisée dans un prochain numéro de la Newsletter Dirigeants.

4) Compétitions

Diane Olivan fait un point sur le déroulement des compétitions et la participation.

- L'Open par paire est stable au global en cumulant les catégories Performance et Expert
- Le Mixte par 4 est en augmentation : +10 (97 équipes) au global : en Performance (54→60) et en Expert (33→37).
- Le Dames par paires est en baisse : 127 contre 143 l'an dernier
- Le Dames par 4 est stable : en hausse en Expert et en baisse en Performance
- Le Challenge hiver par paires est en baisse mais moins de personnes concernées.
- Le Mixte par paires est stable mais la DLI n'est pas encore atteinte.
- IC5 : comment augmenter la participation ? Il est proposé de contacter les présidents et les enseignants. Diane Olivan prévoit d'augmenter le nombre de centre à 4 et d'offrir ainsi une répartition géographique pour limiter les déplacements.
- Espérance : la FFB prévoirait la suppression de l'Espérance par 4.

Diane Olivan soulève le problème de la relance pour les inscriptions. L'idéal serait de pouvoir faire une relance sélective auprès des non-inscrits uniquement. O. Galland propose son aide pour trouver une solution.

5) Communication et Développement :

Etienne Reneaume fait un point d'étape du groupe de travail Communication/développement.

- Newsletter Métier : Une première version « le Top » est disponible. E. Perekrestow l'envoie pour relecture et commentaires avant vendredi.
- Site Web : O. Galland en est le Webmaster et l'envoie à tous pour relecture et avis. Chacun pourra proposer des articles qui seront validés par un Comité de Publication composé de : A. Kahn, directeur de publication, T. Delmas-Sirven, E. Reneaume, P. Baudat. La secrétaire du Comité A. Coll sera aussi formée à l'outil. L'objectif est de mettre le site web en ligne en tout début d'année.

Une réunion développement aura lieu le 3 décembre à la FFB à laquelle E. Reneaume participera.

6) Tableau des référents Club par administrateur à compléter en séance

Ce tableau a été complété en séance.

7) APR , Animateur Pédagogique Régional :

A. Kahn et T. Delmas-Sirven ont rencontré un candidat, Claude Poulin

Les missions de l'APR seront notamment :

- La mise en place d'une formation rapide pour que les élèves puissent participer rapidement aux tournois
- Le suivi des écoles de Bridge des Clubs
- Le contact avec les moniteurs
- La formation continue des moniteurs
- Le pilotage des stages de formation des moniteurs
- Jouer un rôle dans la formation des initiateurs et des éducateurs cadets.

Décision : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la candidature de Claude Poulin en tant qu'APR qui devra faire l'objet d'une nomination par la CNEF.
--

8) Gestion financière :

Comptes et placements : Alain Kahn et J. Sabbah se sont rendus à la Société Générale, banque du Comité avec l'objectif d'améliorer la rentabilité des placements et optimiser la trésorerie. La banque n'est pas très réceptive car peu intéressée par les associations. Une discussion est en cours sur plusieurs points :

- Optimisation de la rémunération de la trésorerie
- Accord de partenariat/sponsor à négocier

- Obtention d'avantages, tels qu'un tarif sur un terminal bancaire pour les clubs.

Un changement de banque pourrait être envisagé.

Sponsors : L'objectif est d'en trouver car actuellement le Comité ne bénéficie d'aucun sponsor. Une idée pourrait être de remplacer le nom du SEC par Challenge X (nom d'un sponsor).

Licences gratuites : Il s'agit d'une règle locale ayant concerné 62 licenciés l'an dernier. Le remboursement des licences concerne 2 catégories de licenciés :

1. Les initiateurs scolaires. Opération reconduite cette saison.
2. Les licenciés en 23/24 qui ne l'étaient pas en 22/23 et qui ont participé à au moins 10 tournois organisés par notre comité (Régularité ou SEC). Opération non reconduite cette saison.

12 n'ont pas repris de licence et 50 en ont repris une mais pas toujours dans le même club. La question se pose de savoir si il faut les rembourser directement ou via les clubs et aussi de vérifier qu'ils ont réellement fait de l'initiation au bridge. A définir. Voir aussi D. Festor qui a la liste des initiateurs concernés.

Déplacements : désormais le remboursement des déplacements se fera sur la base de 0,40€ du km et le remboursement des péages se fera avec justificatif.

Paiement des Ligues : autrefois l'encaissement des droits lors des compétitions de ligue se faisait localement par le Comité receveur. Aujourd'hui avec le paiement en ligne, la FFB reverse les sommes encaissées à chaque Comité au prorata du nombre de participants dudit Comité. Ce système désavantage le Comité Pyrénées qui a moins de joueurs mais organise la moitié des finales de ligue et souhaite rester à 50/50. A. Kahn va rencontrer le président du Comité Pyrénées pour trouver une solution satisfaisante.

Convocation : Faut-il pénaliser les joueurs qui se désinscrivent d'une compétition à la dernière minute et faut-il désinscrire les équipes qui n'ont pas réglé leur inscription moins de 48h avant la compétition ? La décision est prise de ne pas pénaliser.

9) Questions diverses :

Généralement le Comité communique sur les événements organisés par les clubs : festivals, tournois caritatifs etc. Il serait souhaitable de définir quels sont les types d'événements sur lesquels une communication sera faite par le Comité.

Prochaine réunion lundi 27 janvier 2025 à 9h00

Le président



Alain Kahn

La Secrétaire Générale



Françoise Dreux